

Recherches sociographiques



Jacques DORION, *Les écoles de rang au Québec*

Jacqueline Roy

Volume 23, Number 3, 1982

Imaginaire social et représentations collectives, II. Mélanges offerts à Jean-Charles Falardeau

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/056004ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/056004ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Roy, J. (1982). Review of [Jacques DORION, *Les écoles de rang au Québec*]. *Recherches sociographiques*, 23(3), 449–450. <https://doi.org/10.7202/056004ar>

Jean LARRIVÉE, *La question du découpage territorial et l'utilisation des statistiques*, Rimouski, Université du Québec à Rimouski, 1982, 32p. (« Documents du GRIDEQ », 10.)

Ce petit cahier de 32 pages sera d'une grande utilité pour tous ceux qui abordent une première fois les recherches à caractère territorial.

Chaque société, on le sait, inscrit sur l'espace géographique qu'elle occupe un ensemble souvent très complexe de subdivisions. Dans beaucoup de cas il est utile ou nécessaire d'observer la vie sociale à partir du tissu de ces subdivisions. C'est si vrai qu'on en est venu à utiliser quelques-unes d'entre elles pour compiler et classer des informations, en particulier des données statistiques. Il arrive même qu'on crée des unités territoriales de compilation, comme c'est le cas pour les recensements nationaux.

Le cahier de Larrivée constitue une bonne présentation de l'ensemble des principaux découpages territoriaux du Québec et de leurs rapports au découpage adopté pour le *Recensement du Canada* qui, à l'origine, correspondait de très près à celui du système municipal mais dont il diffère de plus en plus.

Pour être complet et atteindre un maximum d'utilité le travail de J. Larrivée devrait cependant être complété. Je suggère deux directions : 1. parfaire l'inventaire et la classification des divers systèmes de divisions et subdivisions dont le religieux, le judiciaire, le scolaire, celui des affaires municipales, etc. ; 2. après une bonne description des divisions et subdivisions de recensement, indiquer au moins les grandes lignes des procédures nécessaires à la transposition des statistiques du *Recensement du Canada* dans les unités des autres systèmes de découpages, quand c'est possible et rentable.

Il y a de la matière pour un beau cahier de 150 pages avec tableaux, cartes et graphiques qui pourrait être le départ d'une sociologie des divisions territoriales.

Marc-André LESSARD

*Département de sociologie,
Université Laval.*

Jacques DORION, *Les écoles de rang au Québec*, Montréal, L'Homme, 1979, 428p.

Un phénomène de société trop court, à peine un siècle. Une architecture pauvre, codifiée, sans âme véritable. Un reflet d'une vie misérable et pour l'institutrice et pour les étudiants. Un trou facile à percer dans la mémoire des individus si...

Si Jacques Dorion n'avait décidé de compiler, d'analyser, de restructurer, de reconstruire les écoles de rang. Plus de défaillances possibles de la mémoire. Plus possible d'oublier les débuts plutôt difficiles de l'implantation du système scolaire dans la province.

Cet ouvrage de facture très intéressante, fortement illustré par de superbes photographies, de l'auteur pour la plupart, nous fait revivre un bout de vie du système scolaire. La première partie est consacrée à la bâtisse même de l'école du rang. À travers diverses sous-sections, l'école est reconstruite. Chaque élément d'un plan approuvé par le département de l'Instruction publique était sujet à une étude approfondie en vue d'en amoindrir le coût. Un peu comme dans le cas des églises de village qui, longtemps, ont été soumises au plan-devis de l'abbé Conefroy, les écoles de rang ont été construites selon un plan strict certes ingénieux, mais qui laissait pour compte l'originalité, l'esthétisme et le luxe. Cette partie théorique, un peu fastidieuse, est agrémentée de croquis et de photos toutes plus intéressantes les unes que les autres.

La seconde partie traite de l'influence socio-économique de l'implantation des écoles de rang. On y discute le « genre de vie associé à l'école ». L'institutrice occupe une grande part dans ces chapitres et Jacques Dorion n'annihile en aucune façon l'image que nous nous en faisons. Sèche, pieuse, chignon sur le cou, bonté refrénée, fermeté de commande. Femme pauvre, soumise aux cancans du rang, à l'opinion du curé, à la mesquinerie des commissaires et surtout à l'ogre terrifiant qu'était l'inspecteur d'école. C'est le souvenir d'une vie difficile ponctuée par des témoignages plutôt touchants des institutrices et par ceux, légèrement sadiques, de ses « surveillants ».

L'auteur avoue qu'il n'a abordé que superficiellement certains aspects. Ainsi il ouvre la porte à moult recherches tant historiques que sociologiques ou ethnologiques. Il reste à fouiller la mémoire des écoliers, à analyser en détail la vie des institutrices, leurs efforts pour améliorer leurs conditions de travail et pour se syndiquer. Plusieurs paragraphes ne font qu'effleurer certaines particularités du système et tous devraient pousser les chercheurs à faire revivre en profondeur les écoles de rang.

Un premier pas est fait dans ce beau livre intéressant offert à un vaste public féru de souvenirs. Les autres pas sont attendus.

Jacqueline ROY

*Dictionnaire biographique du Canada,
Université Laval.*

Jos-Phydime MICHAUD, *Kamouraska, de mémoire... Souvenirs de la vie d'un village québécois*, recueillis par Fernand ARCHAMBAULT, Montréal et Paris, Boréal-Express/Maspero, 1981, 260p.

Fernand Archambault — qui ne donne pas ses coordonnées — a enregistré les mémoires de son grand-père, un ouvrier machiniste de Montréal, né en 1902 et émigrant rural de 1942. La transcription qu'il nous en livre est le résultat d'un montage et d'une certaine mise en forme littéraire. Abstraite de l'enchaînement discursif et linguistiquement inexacte, elle est donc de peu d'intérêt pour le sémiologue ou le linguiste. Il n'était évidemment pas question de publier une véritable transcription phonétique, document technique destiné au seul spécialiste. Archambault a aussi eu le bon goût de nous épargner le pseudo-phonétique de l'écriture au son et farcie d'apostrophes — « injure » moins pour son grand-père que pour le lecteur, obligé alors à un harrassant travail de décodage. Selon un des principes qui tendent à s'imposer dans le domaine, la transcription d'un document oral est faite pour être lue : le texte doit donc reproduire non des sons mais des mots, écrits de façon standard. Une bonne transcription devrait tendre, par contre, vers l'exactitude tant syntaxique que lexicale. Par exemple : le « nous » sujet, le passé simple, le « ne », le « cela », le « car », etc. sont, à toutes fins pratiques, inexistants en québécois parlé. Le narrateur a donc difficilement pu dire : « lorsque nous allions à la chasse » (116), « les gens allèrent inspecter la grève » (28), « il arrivait, mais pas très souvent car les parents n'aimaient pas cela, que l'on jouât » (96), « nous la voyions venir de loin avec son tablier, dans les poches duquel » (29), etc. À mon sens, le récit n'aurait rien perdu en élégance ou en intelligibilité — même pour le lecteur français — si on avait pu lire, tel que ce fut vraisemblablement dit : « quand on allait », « les gens sont allés », « ça arrivait, mais pas bien bien souvent parce que les parents aimaient pas ça, qu'on joue », « on la voyait venir de loin avec son tablier, puis dans les poches de son tablier », etc. D'autant plus que Archambault, pas toujours à l'aise dans sa transposition, reste à cheval entre les deux niveaux de langue, alliant le « nous » et le « on » dans la même phrase (vg. « nous n'avions pas toujours mangé ce que l'on avait voulu » : 228), introduisant le « ne » ici et l'omettant plus loin, ou versant dans le